Déroulement d'un jugement à la Cour de LosSantos

1° La première étape est le dépôt d'une plainte, soit directement déposée aux services de la Cour de LosSantos, soit déposée initialement à la LSPD puis transférée à la Cour.

2° Une fois la plainte reçue et compte tenu de sa teneur, le juge choisi, à sa discrétion, s'il accepte de juger l'affaire, s'il la transmet à la LSPD au vu de sa faible importance ou s'il prononce un non-lieu pour diverses raisons, comme l'autorité de chose jugée ou l'irrégularité de la demande.

3° Si la plainte est retenue par le juge, il cite alors à comparaître celui que la victime attaque en justice. Une fois, cette citation à comparaître reçue, la partie attaquée a alors 72h pour préparer sa défense.

4° Durant ce délai de 72h, les deux parties peuvent à tout moment modifier leurs conclusions et les retransmettre aux services de la Cour de LosSantos. Le juge observe alors l'évolution des dossiers et surveille la bonne tenue des discussions entre les représentants des deux parties. En effet, s'échanger les conclusions entre avocats, en maintenant le secret professionnel, est la procédure standard dans tout procès.

5° Au terme du délai de rédaction des conclusions, ces dernières sont figées et le juge peut alors commencer son travail et prendre connaissance des tenants et aboutissants de l'affaire, afin de pouvoir statuer sur l'affaire et surtout motiver sa décision.

6° Puis, à une date fixée par le juge, le jugement est rendu en présence des deux parties et de leurs avocats respectifs (il faut au moins l'avocat ou le client de chaque partie, sinon le jugement est repoussé).

7° Le jugement prononcé revêt alors une force obligatoire et les deux parties ont l'obligation de le respecter et de l'exécuter, notamment en ce qui concerne les amendes infligées et les dommages-intérêts potentiellement dûs.

8° Il n'y a ni voie de recours, ni appel, la Cour de LosSantos juge en premier et dernier ressort.

Signature du juge McGregor

McSullivan

Signature du Major de la LSPD Dietrich

J. Dietrich

Signature du gouverneur Petrovyski

Signature du Procureur Ghale

Signature du Capitaine Morgan

Signature de Maître Malandrin